



Strasbourg, le 19 septembre 2023

Affaire suivie par :  
IA-IPR de Lettres  
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859  
Mél : ia-ipr.lettres@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

**Agnès HUGENELL  
Hélène MARTINET  
Christophe BOUCHOUCHA  
Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE  
Valentin RIETZ**  
Inspecteurs d'académie,  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
de Lettres

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres**

s/c de Madame, Monsieur le chef d'établissement  
**Lycées et collèges (publics/privés)**

### **Lettre de rentrée 2023**

Madame, Monsieur, chères et chers collègues,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, nous avons plaisir à revenir vers vous en espérant que les congés d'été vous auront offert du repos et de nombreux moments agréables, et nous espérons que vous abordez cette rentrée avec enthousiasme et sérénité.

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie. Qu'ils puissent rencontrer des équipes accueillantes et s'épanouir professionnellement dans leur nouveau poste.

De nombreux professeurs stagiaires, contractuels et étudiants-apprentis découvrent cette année le métier de professeur de lettres au sein de nos collèges et lycées ; nous leur souhaitons pleine réussite et nous remercions vivement les collègues qui acceptent de les accompagner dans leur entrée dans le métier.

Notre collègue, Madame Carole AMSELLEM, a rejoint l'académie de Créteil. Nous lui savons gré de son engagement au service de l'académie de Strasbourg et lui souhaitons beaucoup de succès dans son nouveau cadre d'exercice. Nous sommes heureux d'accueillir au sein de l'équipe des IA-IPR de lettres Monsieur Valentin RIETZ qui depuis plusieurs années travaille à nos côtés en qualité de chargé de mission d'inspection.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à Alice FAYE, qui a travaillé à nos côtés en tant que chargée de mission et qui a pris une part active à l'accompagnement des professeurs et au pilotage des examens. Qu'elle trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour son investissement.

Renforcée, notre équipe de chargés de mission d'inspection sera composée, cette année, de huit professeurs : Claire CAKPO, Élodie DALY, Éric DANGEL, Alexandra LAGIES, Micol MARCINNO, Cécile MERCKEL, Manon UHRING et Marie WIEDER.

Ce courrier est l'occasion de fixer les orientations didactiques et pédagogiques prioritaires pour l'année 2023-2024, et de vous communiquer quelques informations essentielles concernant la vie des lettres, les examens, les concours et la formation continue.

Vous en souhaitant bonne lecture, nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une excellente rentrée.

## Les enseignements

### Français

La circulaire de rentrée publiée au Bulletin officiel du 6 juillet 2023 fixe trois priorités :

- « Faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels », « lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires », « permett[re] à chaque élève de devenir un citoyen libre, éclairé, doté des mêmes droits et devoirs et conscient de faire partie d'une même société. »
- « Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages »
- « Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école »

Dans l'esprit de cette circulaire, les priorités pédagogiques pour notre discipline sont les suivantes :

#### **1. La maîtrise des savoirs fondamentaux, particulièrement la lecture et l'écriture, conditionne la réussite scolaire et constitue l'objectif prioritaire de notre discipline.**

L'apprentissage de la lecture, le développement de ses pratiques et du goût de lire demeurent un axe fort de la politique éducative nationale. À cet égard, nous saluons la remarquable mobilisation des équipes à l'égard des difficultés de lecture et en faveur d'un accès épanouissant à la littérature.

Plus que jamais, notre ambition de délier les plumes de nos élèves doit nous conduire à mettre en œuvre un enseignement de l'écriture exigeant, fondé sur la régularité, la progressivité et la variété des approches. Au-delà du développement des compétences linguistiques et langagières, la pratique de l'écriture renforce les compétences de lecture, enrichit la créativité des élèves et stimule leur esprit critique. Ainsi, nous vous encourageons à renforcer la place de l'écriture dans le cours de français au collège comme au lycée, par le biais d'activités d'écriture quotidiennes, proposées à titre formatif – production d'écrit, réflexion collective ou entre pairs, sur les écrits individuels, enrichissement et révision du propos.

Au collège comme au lycée, l'étude de la langue occupe une place de premier plan, au service de l'amélioration des compétences d'expression et de compréhension des élèves. Pour être efficace, son enseignement doit être progressif, fondé sur une approche fréquentielle mettant en évidence les régularités de la langue, et éviter l'exhaustivité, l'abstraction et l'inflation terminologique. En particulier, les activités d'observation et de réflexion sur la langue, fondées sur des hypothèses et des manipulations, permettent le développement efficace des compétences langagières et le transfert vers les activités de lecture, d'écriture et d'oral. La mise en œuvre d'un enseignement systématique et organisé du vocabulaire constitue une autre priorité, en lien avec l'apprentissage de la syntaxe.

#### **2. L'harmonisation des pratiques d'évaluation dans la perspective des examens nationaux et la réflexion sur les enjeux et les modalités de l'évaluation comme levier d'apprentissage demeurent essentiels.**

Les évaluations standardisées jalonnent désormais le parcours de l'élève. Elles participent de la conception d'un enseignement ambitieux, cohérent et adapté à chaque profil. Aux évaluations de 6<sup>ème</sup> et de Seconde s'ajoutent cette année celles de 4<sup>ème</sup>. Nous vous invitons à prendre connaissance des nouveautés et à vous approprier les ressources de grande qualité qui érigent ces tests en objets d'analyse didactique et pédagogique passionnants. Une mise en œuvre efficace et éclairante, tout comme une exploitation judicieuse des résultats exigent une lecture attentive tant des diaporamas de présentation que des guides de passation. L'expertise des professeurs de Lettres sur les supports, les démarches cognitives en jeu, l'identification des compétences, l'interprétation des données et les stratégies à déployer ne sauraient faire défaut pour donner sens au dispositif. Vous trouverez en annexe le courrier adressé aux chefs d'établissement des collèges publics et privés de l'académie à ce sujet.

Au lycée, la réflexion sur les modalités de l'évaluation en contrôle continu au baccalauréat se poursuit dans le cadre du projet d'évaluation propre à chaque établissement. Nous vous invitons à prendre une part active à cette réflexion tant dans votre discipline que dans une perspective transversale.

En classe, l'évaluation constitue un levier d'apprentissage. Elle permet de suivre les progrès des élèves et d'ajuster régulièrement la progression de l'enseignement à leurs besoins. L'explicitation des modalités et des critères d'évaluation, la lisibilité des résultats obtenus et la mise en œuvre d'activités de remédiation ou d'approfondissement concourent à l'instauration d'un rapport apaisé à l'évaluation et favorisent les progrès de tous les élèves.

En 6<sup>ème</sup>, l'heure de soutien et d'approfondissement a vocation à venir en appui des progrès de tous les élèves et offre l'opportunité de diversifier les pratiques d'enseignement en développant les compétences, l'appétence et la créativité de chacun. Au cycle 4 et au lycée, l'accompagnement personnalisé peut être un levier de différenciation des parcours d'apprentissage.

### **3. Devenir un citoyen libre, éclairé, doté des mêmes droits et devoirs et conscient de faire partie d'une même société constitue un enjeu majeur de notre discipline.**

L'enseignement des Lettres trouve toute sa place dans la mise en œuvre de cette priorité de la circulaire de rentrée. Le choix des textes, des œuvres intégrales, la problématisation des séquences d'enseignement gagnent à se saisir des enjeux qui fondent notre pacte républicain. Les points d'appui dans les programmes sont nombreux : au collège, les enjeux littéraires et de formation personnelle, par leur visée anthropologique, permettent d'accompagner les élèves dans leur évolution et plus particulièrement dans leur compréhension des valeurs de la République ; au lycée, c'est l'approfondissement des compétences de réflexion et d'argumentation qui semble préparer au mieux les élèves à leur vie de citoyens.

### **4. La diversité des publics accueillis dans les classes engage à une vigilance toute particulière pour permettre à chaque élève de progresser dans les apprentissages.**

La situation des élèves allophones, systématiquement inclus dans les classes, nécessite des adaptations de nature à leur rendre accessibles les contenus enseignés et leur évaluation contourne l'obstacle de la maîtrise du français.

De même, les élèves à besoin spécifiques inspirent des gestes professionnels appropriés, fondés sur une évaluation diagnostique fine de leur niveau de maîtrise des compétences travaillées.

Par ailleurs, les mesures pour l'égalité et la lutte contre les discriminations sont renforcées pour affermir l'égalité filles-garçons, garantir la sécurité et accroître le bien-être des élèves LGBT+ dans les établissements scolaires.

### **5. Notre discipline concourt fortement à l'éducation artistique et culturelle des élèves, partant à leur épanouissement personnel.**

Nous vous invitons à vous saisir des possibilités offertes notamment par le Pass Culture : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/pass-culture-scolaire/>.

Un événement culturel unique rassemblera cette année toute la communauté de l'Eurométropole, mais également de la région, autour du livre et de la lecture : Strasbourg a été désignée Capitale Mondiale du Livre Unesco 2024. Le projet se déploie depuis un an déjà sous le titre « Lire notre monde ». Nous vous invitons vivement à en découvrir les innombrables déclinaisons, sources d'inspiration tant pour le lecteur que pour l'enseignant, à travers le programme en annexe et le courrier adressé par Madame Déborah CAUCHY, coordinatrice du projet pour la Daac et l'Inspection de Lettres.

## **6. Dans le cadre du dispositif « 2023-2024 : Une année olympique et paralympique à l'École », notre discipline pourra utilement contribuer à l'éducation au sport et à la santé.**

A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques organisés en France à l'été 2024, les établissements sont encouragés à fédérer la communauté éducative autour des valeurs sportives de l'olympisme et du paralympisme : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. Ce temps fort de la vie de notre pays offre l'occasion de projets disciplinaires et interdisciplinaires fructueux, auquel nous vous encourageons à prendre une part active.

Tout au long de l'année scolaire, nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces priorités, dans le cadre de visites d'accompagnement, de réunions d'équipes et d'actions de formation.

### **Langues et cultures de l'Antiquité (LCA)**

Nous saluons l'engagement sans cesse renouvelé de tous les professeurs qui font rayonner les langues et cultures de l'Antiquité au sein de notre académie. Disciplines intrinsèquement transversales, les LCA ne se rendent jamais plus nécessaires que par les liens qu'elles entretiennent avec les disciplines du tronc commun. Elles concourent au renforcement des savoirs fondamentaux, au développement des compétences du socle commun, à l'éducation artistique et culturelle, à l'affirmation d'une pensée critique et, partant, à l'épanouissement intellectuel des élèves.

La confrontation entre mondes anciens et monde moderne, le développement des activités de lecture, en particulier sur des textes longs, et le renouvellement des pratiques de traduction demeurent les axes prioritaires pour l'enseignement des LCA. Le cours de latin ou de grec peut aussi être l'occasion de développer les compétences d'écriture des élèves. A cet égard, nous vous invitons à participer à nouveau très nombreux aux différents concours spécifiquement proposés aux élèves latinistes et hellénistes dans le cadre du Printemps de l'Écriture.

Dans le cadre de la « nouvelle sixième », nous invitons les professeurs de collège à établir très régulièrement des liens entre le français et les LCA, qui participent pleinement à la consolidation des savoirs fondamentaux, en particulier à l'enrichissement du lexique et à la maîtrise de la langue. Dans les établissements où il est proposé, le cours de français et culture antique trouvera toute sa place dans ce cadre.

L'année scolaire 2023-2024 sera marquée par deux événements majeurs : en 2024, Strasbourg sera la capitale mondiale du livre et la France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques à l'été 2024. Nous vous encourageons à vous mobiliser pleinement avec vos élèves autour d'activités ou de projets en lien avec le livre et la lecture dans l'Antiquité et/ou les pratiques sportives dans le monde gréco-romain. Des ressources nationales et académiques seront mises à votre disposition dans les prochaines semaines.

Nous encourageons les professeurs de lycée à aller à la rencontre des élèves de troisième et à conduire des projets inter-cycles pour susciter auprès des collégiens l'envie de poursuivre l'étude du latin ou du grec. Nous les invitons aussi à nouer des liens avec les professeurs de l'enseignement supérieur et des classes préparatoires aux grandes écoles. Grâce à l'implication de tous, plusieurs actions ont été menées au cours de l'année scolaire 2022-2023 pour faire découvrir aux lycéens les études classiques ; nous espérons pouvoir les reconduire cette année.

Des temps de formation disciplinaire ponctueront cette nouvelle année scolaire. Ils constituent des moments de respiration salutaires pour chacun d'entre nous et sont l'occasion de s'informer sur l'actualité des sciences de l'Antiquité et de découvrir de nouvelles pratiques didactiques et pédagogiques. Nous comptons sur votre présence et nous remercions les formateurs qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la préparation de leur intervention.

## Théâtre

Plus que jamais, la place du théâtre dans les collèges et les lycées est à réaffirmer. Cet enseignement artistique s'inscrit pleinement dans la formation générale des élèves. La dimension tant artistique que culturelle de la pratique théâtrale favorise l'expérience du groupe, la découverte d'œuvres patrimoniales et contemporaines, le développement de la sensibilité et de la créativité. Le théâtre participe ainsi à l'acquisition de connaissances et de compétences fondamentales qui peuvent être réinvesties dans les différents champs du savoir et de la culture, contribue au développement de compétences psychosociales et favorise le bien-être de tous les élèves.

Depuis la rentrée 2022, il vous est possible dans le cadre du programme "A vous de jouer" de créer une troupe de théâtre en établissement scolaire. Ce programme a pour but de favoriser la rencontre des élèves avec les arts du spectacle et de consolider les projets théâtraux engagés par les équipes éducatives et leurs partenaires artistiques et culturels. Le lien suivant précise les objectifs et les enjeux du programme « À vous de jouer » : <https://eduscol.education.fr/3212/vous-de-jouer-les-troupes-de-theatre-au-college-et-au-lycee>

Nous saluons le travail remarquable qu'effectue Madame Gwenaëlle Hebert, chargée de mission à la DAAC, pour faire vivre des projets de théâtre dans les établissements de l'académie de Strasbourg et encourager les rencontres avec les partenaires artistiques.

## Cinéma audiovisuel

Les programmes de français, au collège comme au lycée, invitent à recourir en classe à des extraits d'œuvres cinématographiques, le film est à cet endroit un point d'appui intéressant (peut-être indispensable) pour travailler les compétences transversales liées à la compréhension et l'interprétation d'un récit, puis applicables à différents objets (roman, court métrage, film, bande dessinée, film d'animation, nouvelles...). Une formation sera proposée cette année aux professeurs de Lettres qui souhaitent approfondir leur connaissance en cinéma dans la perspective de l'utiliser en classe.

Par ailleurs, les dispositifs « collège au cinéma » et « lycéens et apprentis au cinéma » proposent une programmation digne d'intérêt et susceptible de nourrir vos séquences d'enseignement :

En 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup> : *Le Mécano de la Générale*, Buster Keaton, 1926 ; *Le Tableau*, Jean-François Laguionie, 2011 ; *Moonrise Kingdom*, Wes Anderson, 2012.

En 4<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup> : *Gagarine*, Fanny Liard et Jérémy Trouilh, 2021 ; *Johnny Guitare*, Nicholas Ray, 1954 ; *The Rider*, Chloé Zhao, 2017.

Dans le cadre de « lycéens et apprentis au cinéma », le programme est le suivant :

*Diamant noir*, Arthur Harari, 2016 et *Ma famille afghane*, Michaela Pavlatova, 2021

*Rafiki*, Wanuri Kahiu, 2018

*Johnny Guitare*, Nicholas Ray, 1954.

## Programmes

Vous trouverez en annexe l'ensemble des programmes relatifs à nos disciplines. Nous vous invitons à consulter régulièrement les ressources d'accompagnement publiées sur *Eduscol* et sur le site Lettres de notre académie : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/lettres/>

## Examens

Nous remercions vivement tous les professeurs qui ont pris part aux nombreuses missions de correction et d'interrogation particulièrement exigeantes pour notre discipline.

En ce qui concerne le DNB, les épreuves écrites des enseignements de spécialité, les EAF et l'épreuve de CGE, vous pourrez consulter l'ensemble des sujets de la session 2023 sur le site académique, dans la rubrique « Examens ». Vous y trouverez également des ressources utiles pour vous approprier les épreuves et leurs modalités d'évaluation (*vademecum*, curseurs d'évaluation, etc.).

Cette année, les épreuves écrites des enseignements de spécialité (classe de T<sup>ale</sup>) se dérouleront au mois de juin. Les informations concernant les programmes des épreuves terminales pour la session 2024 sont en cours de mise à jour ; elles seront publiées sur *Eduscol*.

L'épreuve de CGE connaîtra une modification importante lors de la session 2025. Vous en trouverez en annexe le descriptif figurant dans l'arrêté du 13 juillet 2023. Néanmoins, la liste des objectifs et des compétences visées invite à appréhender le changement avec sérénité. En effet, ces dernières s'inscrivent en cohérence et en continuité avec les travaux habituellement mis en œuvre en 1<sup>ère</sup> année de BTS, et le nouveau schéma d'épreuve n'introduit pas de nouvelles exigences mais opère une recomposition des opérations.

## Élèves allophones et DELF

Le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage, <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/casnav/accueil-casnav/>) vous apporte toutes les informations et ressources concernant les élèves allophones.

Tout professeur de lettres peut choisir de s'engager dans l'enseignement du FLS et de s'y former. Un parcours FLS figure parmi les propositions de l'EAF, ainsi que de nombreuses formations, à rechercher sous la rubrique « élèves à besoins spécifiques ». Pour les enseignants déjà engagés dans ce domaine, il est intéressant de préparer la certification complémentaire en FLS/FLSco.

Vous pouvez prendre contact par courriel : [ce.casnav@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.casnav@ac-strasbourg.fr) ou par téléphone au 03 88 45 92 55, ou vous adresser aux chargées de mission de votre département :

- pour le Bas-Rhin : [raphaelle.dolisi@ac-strasbourg.fr](mailto:raphaelle.dolisi@ac-strasbourg.fr) et [ramata.sy@ac-strasbourg.fr](mailto:ramata.sy@ac-strasbourg.fr)
- pour le Haut-Rhin : [pauline-hina.dietrich@ac-strasbourg.fr](mailto:pauline-hina.dietrich@ac-strasbourg.fr)

Par ailleurs, si votre établissement accueille une UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants), nous vous invitons à travailler en étroite collaboration avec son coordonnateur de façon à favoriser l'intégration des élèves allophones en classe ordinaire.

Grâce aux efforts conjugués de toutes les parties concernées, notre académie offre la possibilité à un nombre de plus en plus important d'élèves de passer les épreuves du DELF (niveaux A1, A2 et B1). Nous remercions vivement les enseignants qui ont permis la bonne tenue de la session 2022. Rappelons ici que cette tâche fait pleinement partie des missions du coordonnateur d'UPE2A. En 2024, deux sessions se dérouleront les 16 mai pour le niveau lycée et 4 juin pour le niveau collège.

## **Concours**

Nous nous réjouissons des bons résultats obtenus, cette année encore, aux concours internes. Nous invitons vivement les professeurs désireux de s'y préparer à consulter les parcours de formation sur le site de l'EAFC de Strasbourg, et à contacter rapidement les services. Il conviendra également de se renseigner sur les modalités et les dates d'inscription au concours sur SIAC2 ([www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)).

## **Certifications complémentaires et CAFFA**

Si vous souhaitez valider certaines compétences particulières en Histoire des Arts, cinéma-audiovisuel, théâtre, Langues et Cultures de l'Antiquité ou français langue seconde, nous vous recommandons de prendre l'attache des services de la DEC (Division des Examens et Concours) pour procéder à votre inscription à l'un de ces examens.

Une certification complémentaire atteste d'un parcours effectif : il s'agit d'un examen qui se prépare, car il évalue à la fois des connaissances théoriques solides et actualisées, la capacité à mener une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le domaine visé et une pratique avérée. Toute inscription prématurée serait donc inefficace.

Les inscriptions au CAFFA de la session 2023 sont ouvertes du 11 septembre au 9 octobre 2023. Vous pourrez consulter la présentation complète de la certification (diaporama, rapport de jury, cadrage) grâce au lien suivant : <https://www.ac-strasbourg.fr/certifications-enseignants-de-l-education-nationale-122111>

Nous invitons les professeurs qui souhaiteraient obtenir la certification L.C.A. à consulter le *vademecum* disponible sur le site Eduscol ainsi que les rapports de jury publiés sur le site académique.

Les professeurs qui envisagent de s'inscrire à la certification complémentaire cinéma-audiovisuel pourront consulter avec profit les rapports de jury des sessions antérieures disponibles sur le site des lettres.

La certification complémentaire en FLS / FLSco se déroule entre février et avril, vous trouverez le rapport de jury de la dernière session sur le site des lettres et sur le site du Casnav.

## **Formation initiale - Tutorat**

Les modalités d'accueil d'étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de professeurs stagiaires se diversifiant, nous sommes amenés à solliciter nombre d'entre vous pour accompagner ces futurs collègues.

Nous vous rappelons que la fonction de tuteur pédagogique participe à votre développement professionnel et à la valorisation de vos carrières. L'inspection pédagogique régionale prend un soin particulier à la désignation et à la formation des tuteurs. Au-delà des impératifs (besoins horaires des établissements, vœux géographiques des étudiants,) nous veillons à ce que cette mission soit partagée le plus possible dans l'académie au regard des compétences relationnelles et pédagogiques des enseignants tuteurs.

Nous remercions également les collègues qui acceptent d'accompagner dans leur entrée dans le métier les professeurs contractuels de notre académie.

## **Formation continue - L'École académique de la Formation continue**

L'offre de formation, en candidature individuelle, est dorénavant accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée « métier ») ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées « parcours de formation » qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs.

Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'E AFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques. Nous vous invitons à vous inscrire nombreux aux formations proposées.

Cette offre sera complétée comme auparavant par les formations locales ou à public désigné.

## **Vie des Lettres**

Vous pourrez découvrir en annexe la liste des Groupes de Travail et des Groupes d'Action/Formation actifs dans l'académie, assortis du nom de leur pilote et de l'inspecteur référent. Nous saluons l'investissement des collègues qui œuvrent à la réflexion didactique et pédagogique au sein de ces groupes de travail ; ils contribuent ainsi activement à la vitalité de notre discipline au sein de l'académie, en particulier en prenant une part active à la formation initiale et à la formation continue.

Des ressources issues des travaux de chacun de ces groupes sont publiées régulièrement sur le site des Lettres de l'académie.

Nous vous invitons également à consulter « Les Dernières Nouvelles des Lettres », une publication périodique qui a vu le jour en avril dernier au sein de la Commission numérique. Chaque numéro porte sur un thème en lien avec l'enseignement des Lettres et le développe sous différents angles. Des ressources et des propositions pédagogiques originales sont brièvement introduites et mises à votre disposition.

Vous retrouverez sur le site des Lettres de l'académie (<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/lettres/les-dernieres-nouvelles-des-lettres/>) les deux premières publications, consacrées respectivement à l'écriture collaborative et à l'intelligence artificielle. Le troisième numéro, dont la publication est imminente, portera sur le rapport entre texte et image.

## **Contact avec les IA-IPR de lettres**

Nous vous informons régulièrement via les listes de diffusion ou au moyen de messages électroniques de l'actualité de notre discipline. Ces courriels sont envoyés à l'adresse professionnelle académique.

Il vous est possible de nous écrire à l'adresse générique [ia-ipr.lettres@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-ipr.lettres@ac-strasbourg.fr)

Vous trouverez en annexe la répartition des dossiers entre les cinq IA-IPR. La répartition des établissements est jointe à ce courrier.

### Les IA-IPR de Lettres



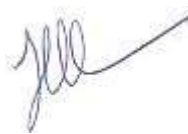
Ch. Bouchoucha



J-P. Grosset-Bourbange



A. Hugenell



H. Martinet



V. Rietz

### *Annexes :*

- Programmes d'enseignement (français, LCA, FCA, HLP, Théâtre, Cinéma-Audiovisuel)
- Évaluations nationales - Courrier adressé aux chefs d'établissement
- « Lire notre monde » - Programme et courrier d'information
- Présentation de l'épreuve de Culture générale et expression (STS), à compter de la session 2025
- Liste des Groupes de Travail et des Groupes Formation/Action
- Répartition des dossiers entre les IA-IPR

### *Pièce jointe :*

- Répartition des établissements entre les IA-IPR



## ANNEXE 1 – Programmes d’enseignement

### Français

- Publiés en 2015, les programmes des classes de collège ont connu des ajustements, publiés au BO du 26 juillet 2018 :

- Cycle de consolidation (cycle 3) :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/05/0/ensel169\\_annexe2V2\\_986050.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/05/0/ensel169_annexe2V2_986050.pdf)

- Cycle des approfondissements :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/62/8/ensel169\\_annexe3\\_985628.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/62/8/ensel169_annexe3_985628.pdf)

- Les programmes des classes de lycée figurent sur *Eduscol* à l’adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

Au lycée, nous rappelons que pour l’heure, c’est toujours le BO du 30 juillet 2020 qui définit les épreuves de français :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019312N.htm>

L’objet d’étude pour lequel les œuvres sont renouvelées à la rentrée 2023 est la poésie :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2216064N.htm>

### Langues et cultures de l’Antiquité

- Le programme d’enseignement facultatif de Français et culture antique (F.C.A.), accompagné de nombreuses ressources d’accompagnement, peut être consulté à l’adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/1609/francais-et-culture-antique>

- Les programmes de l’enseignement de complément de Langues et cultures de l’Antiquité au cycle 4 sont consultables en ligne :

<https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo11/MENE1603855A.htm>

- Les programmes de l’enseignement optionnel L.C.A. en Seconde, Première et Terminale, ainsi que les programmes de l’enseignement de spécialité L.C.A. en Première et Terminale générale figurent sur *Eduscol* :

<https://eduscol.education.fr/1696/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>

- Pour rappel, le Bulletin Officiel du 31 mars 2022 fixe le programme limitatif pour l’enseignement de spécialité en classe de Terminale :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo13/MENE2207851N.htm>

Les œuvres obligatoires au programme en LCA de la classe de Terminale en 2022-2023 et 2023-2024 sont :

- en grec : **Homère, *Odyssée*, chants XIX et XXIII** (dans Homère, *Odyssée*, chants XVI à XXIV, Les Belles Lettres, Classiques en poche, Paris, 2001) / **Jean Giono, *Naissance de l’Odyssée*** (Grasset, Les Cahiers Rouges, Paris, 1938).

La confrontation entre ces deux œuvres s’inscrit dans le cadre de l’objet d’étude : « L’homme, le monde, le destin » et du sous-ensemble : « Le « grand théâtre du monde » : vérité et illusion. »

- en latin : **Virgile, *Énéide*, chant VI** (dans *Énéide*, tome II, livres V à VIII, texte établi et traduit par Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1978, collection des universités de France, série latine, volume n° 89) / **John Maxwell Coetzee, *L’Âge de fer***, traduit de l’anglais (Afrique du Sud) par Sophie Mayoux, Paris, Points, 2002.

La confrontation entre ces deux œuvres s’inscrit dans le cadre de l’objet d’étude : « L’homme, le monde, le destin » et du sous-ensemble : « Les voix du destin : oracles, prophéties et rêves ».

## Humanités, littérature et philosophie

- Les programmes de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie sont consultables à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-g#lien2>

## Théâtre

- La note de service du 10 juin 2022 et le Bulletin Officiel du 7 juillet 2022 présentent le programme limitatif pour l'enseignement optionnel de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024 : le thème retenu est « **La scène et la salle** ».
- Les mêmes textes officiels fixent le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024. Les deux questions retenues sont :

### - **Shakespeare, *Richard III*.**

Ce programme s'appuie sur les mises en scène de Thomas Ostermeier (2016) et de Thomas Jolly (2017).

### - **Un parcours de comédienne : Dominique Blanc**

Ce programme s'appuie sur les captations de référence suivantes :

- *Phèdre*, mise en scène de Patrice Chéreau (2003) ;
- *Le mariage de Figaro*, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (1987) ;
- *Angels of America*, mise en scène de Arnaud Desplechin (2020).

## Cinéma audiovisuel

- Le Bulletin officiel du 7 juillet 2022 présente le programme limitatif des trois œuvres cinématographiques et audiovisuelles inscrites au programme d'enseignement de spécialité de la classe de terminale pour l'année 2023-2024, il s'agit de :

***Secret beyond the door (Le secret derrière la porte)* de Fritz Lang, 1947** étudié dans la perspective des questionnements suivants : Transferts et circulations culturels / Un cinéaste au travail.

***I Vitelloni (Les Vitelloni)* de Federico Fellini, 1953** étudié dans la perspective des questionnements suivants : Périodes et courants / Un cinéaste au travail.

***High School* de Frederick Wiseman, 1968** étudié dans la perspective des questionnements suivants Un cinéaste au travail / Réception et public.

## Classes de STS :

- Les deux thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de section de Brevet de technicien supérieur (BTS) pour la session 2024 sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/Hebdo11/ESRS2303798N.htm>
  - Thème n°1 : **Invitation au voyage**
  - Thème n°2 : **Paris, ville capitale ?**

Pour chacun des thèmes, la note de service mentionne la problématique, les mots-clés, ainsi que des indications bibliographiques (littérature, essais, films, séries, documents iconographiques, sitographie).

## ANNEXE 2 – Evaluations nationales – Courrier adressé aux chefs d'établissement



Pôle pédagogique  
Inspection Pédagogique Régionale

Strasbourg, le 08 septembre 2023

Affaire suivie par :  
Ch. Gleitz, A. Huguenell et H. Tanoh  
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859  
Mél : [ce.ipr@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ipr@ac-strasbourg.fr)

Agnès HUGENELL, IA-IPR de Lettres  
Hélène TANOÛ, IA-IPR de Mathématiques  
Christophe GLEITZ, IEN,  
conseiller pour la réussite éducative

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

à

Mesdames, Messieurs les chef(fes) d'établissement  
des collèges publics et privés sous contrat

s/c de Messieurs les directeurs académiques  
des services de l'Education nationale  
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : Recommandations concernant les évaluations nationales.

Nous venons vers vous au seuil de cette nouvelle année scolaire afin de vous accompagner dans la préparation, la mise en œuvre et l'exploitation des tests d'évaluation de 6<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>.

Nous souhaitons tout d'abord insister sur le temps, crucial, consacré en amont à la prise d'informations.

Les équipes de français (en particulier le coordonnateur de discipline et/ou le référent lecture) et de mathématiques engagées avec les niveaux 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, les professeurs principaux de ces classes, le professeur documentaliste, les AED et membres de la vie scolaire qui seront mobilisés, et dans la mesure du possible l'ensemble de la communauté éducative doivent prendre connaissance des documents de cadrage avant la passation.

Les pages Eduscol suivantes vous livrent les informations essentielles :

<https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>  
<https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>

Au sujet du calendrier : Les évaluations sur support numérique se dérouleront du 11 au 29 septembre en 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et Seconde. Le test de fluence, quant à lui, peut être réalisé dès le 6 septembre. Les établissements disposent déjà de l'ensemble des documents et supports nécessaires, tant en 6<sup>ème</sup> qu'en 4<sup>ème</sup>.

Afin de saisir avec clarté les améliorations qui ont été apportées et qui constituent des nouveautés, il est utile de consulter le/les diaporamas de présentation. Il est également possible de visionner de courtes vidéos, synthétiques et claires. Trois points retiennent l'attention :

- La prise en compte de la non réponse terminale, en français comme en mathématiques : si des élèves ne répondent qu'à quelques questions puis cessent de répondre, une mention signalant qu'il n'est pas possible de les évaluer apparaît pour les domaines et/ou sous-domaines concernés.
- Les documents de restitution s'affinent : un tableur à destination des enseignants associe les items et la performance de l'élève à un sous-domaine pour 3 tests spécifiques : les automatismes, la compréhension de l'écrit et le lexique.
- Le texte support du test de fluence en 6<sup>ème</sup> a changé.



Afin de placer les élèves en situation de confort intellectuel et psychologique (condition déterminante à la réussite des tests), il est utile que les professeurs qui assurent leur enseignement auprès des classes concernées et l'ensemble des personnels qui accompagneront la passation consultent en amont :

- Le guide fluence, pour la 6<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup>.
- Les guides orange (4<sup>ème</sup>) et vert (6<sup>ème</sup>) avec la présentation détaillée des exercices. Les supports, exercices et questions des tests spécifiques (compréhension de l'écrit, lexique, résolution de problème et automatismes) sont d'ores et déjà à disposition. Ils peuvent être consultés librement.

Les explications et les conseils apportés aux élèves doivent être soignés. En effet, il est nécessaire que les consignes qui introduisent le test de fluence soient lues scrupuleusement (notice associée) et ne soient pas réduites au fait de lire « le plus vite possible ».

Une compréhension des procédures cognitives mises en jeu dans la réalisation des exercices permet de conseiller judicieusement les élèves. Il est demandé d'informer les élèves « sur les conditions de passation et les objectifs des tests », et l'on recommande de leur projeter la vidéo de présentation. En mathématiques, par exemple, les élèves de 6<sup>ème</sup> ne conçoivent pas quel usage ils peuvent faire du brouillon ou de la calculatrice à disposition. Une description esquissée du type d'exercices auxquels les élèves seront soumis et de la manière dont ils pourront mobiliser leurs connaissances, leurs compétences et leurs méthodes -sans leur donner accès, évidemment, aux supports de la nouvelle session- sera de nature à susciter la confiance et le désir de réussir.

Dans le cadre de la liaison école-collège, il serait judicieux d'encourager, si vous en avez la possibilité, des temps d'observation des passations des évaluations avec les directeurs des écoles élémentaires ou des enseignants de cycle 3 de votre secteur.

Une évaluation qui prend sens aux yeux des élèves, des familles et des équipes :

Avec l'introduction du test en CM1 et en 4<sup>ème</sup>, ce dispositif prend la forme d'un véritable parcours de suivi cohérent.

En aval, l'explicitation des résultats, menée notamment à l'aide des fiches de restitution individuelle des tests spécifiques, et conjuguée à un retour dialogué sur expérience, orientera la définition des objectifs de progression de chaque élève et facilitera la composition des groupes de besoin. Nous insistons sur l'importance de l'analyse en équipe pédagogique et du temps consacré à la communication avec les familles et l'élève.

Pour les équipes de Lettres et de Mathématiques, les ressources de grande qualité conseillées sur la page Eduscol des évaluations de 6<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> nourriront efficacement la construction des parcours de remédiation et d'approfondissement, notamment dans le cadre du déploiement de l'heure de soutien et d'approfondissement en 6<sup>ème</sup>.

Nous saluons votre investissement, votre rigueur et votre efficacité dans la mise en œuvre de ces évaluations, dont l'organisation est exigeante et parfois complexe. Elles constitueront de précieux outils pédagogiques à la faveur de la lecture experte que la communauté éducative, sous votre direction, en conduira.

Christophe Gleitz

Agnès Hugenell

Hélène Tanoh

## ANNEXE 3 – « Lire notre monde » - Programme et courrier d'information

Chères collègues, chers collègues,

En attribuant à Strasbourg, porteuse d'un projet ambitieux, le label prestigieux de « Capitale mondiale du livre » pour l'année 2024, l'UNESCO a distingué pour la première fois une ville française.

Les nombreuses bibliothèques, maisons d'édition et librairies présentes à Strasbourg, ou encore l'essor du festival des Bibliothèques idéales, témoignent de l'attachement de la ville de Strasbourg et de ses habitants au livre, levier puissant pour découvrir des mondes insoupçonnés, élever les esprits et construire le monde de demain.

La Journée mondiale du livre, le 23 avril 2024 prochain, marquera le début d'une année remarquable, jalonnée par près de deux cents actions destinées à promouvoir des pratiques de lecture vivantes et ancrées dans le quotidien.

Parce que l'Éducation Nationale place la lecture au cœur de ses priorités, elle accompagne avec enthousiasme l'élan collectif.

Il est important que nos projets pédagogiques entrent en résonance avec l'événement exceptionnel que nous nous apprêtons à vivre.

La labellisation Lire Notre Monde, délivrée par la ville, valorisera nos projets en lien avec le livre dans son sens large (papier, audio, électronique, performance orale, mise en voix, en scène, en espace...), en leur assurant notamment une grande visibilité.

Dès à présent, la consultation du site dédié à l'événement Strasbourg Capitale mondiale du livre 2024 permet de découvrir l'ensemble des activités et des manifestations très stimulantes déjà mises en place. Nous pouvons nous y associer avec nos élèves, dans nos classes et nos CDI, en devenant par exemple Ambassadeurs de la lecture et en relevant Les défis de la semaine.

<https://lirenotremonde.strasbourg.eu/agenda/>  
<https://lirenotremonde.strasbourg.eu/citoyen-engage/>  
<https://lirenotremonde.strasbourg.eu/defis/>

Les Bibliothèques Idéales de la rentrée se dérouleront au Parlement européen, à l'Aubette, dans les médiathèques et certaines librairies, à partir du 15 septembre. Elles offriront un nombre conséquent de rencontres passionnantes avec des écrivains, des intellectuels et des artistes. Nous pourrions nous y rendre, seuls ou y emmener des élèves.

<https://biblideales.fr>

Avec mes meilleures salutations,

Déborah Cauchy

Coordinatrice académique  
Strasbourg Capitale mondiale du livre UNESCO 2024  
[deborah.cauchy@ac-strasbourg.fr](mailto:deborah.cauchy@ac-strasbourg.fr)

## **ANNEXE 4 – Présentation de l'épreuve de Culture générale et expression (STS), à compter de la session 2025**

### **REFORME DE L'ÉPREUVE DE CGE, A EFFET POUR LA SESSION 2025.**

Texte réglementaire : Arrêté du 13 juillet 2023 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de culture générale et expression. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFSCATA000047915255>

#### **ANNEXE I**

#### **OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ENSEIGNEMENT DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION**

L'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs répond à deux objectifs essentiels : consolider les compétences langagières des étudiants, notamment leur aisance dans l'expression orale et écrite ; nourrir leur culture générale et humaniste. Ces deux objectifs apporteront des compétences utiles dans la vie professionnelle et favoriseront l'épanouissement des étudiants dans leur vie personnelle et citoyenne.

##### **Culture générale :**

La culture générale est développée par la découverte et la lecture de tout type de textes et de documents (œuvres littéraires et artistiques, presse, essais, documents iconographiques, œuvres cinématographiques ou audiovisuelles) en relation avec les questions d'actualité rencontrées dans les médias, les productions artistiques, les lieux de débat. Elle peut se nourrir par la fréquentation de manifestations et de lieux culturels (notamment musées, expositions, monuments, etc.)

En première année, le choix des thèmes de réflexion, des textes et documents d'étude est laissé à l'initiative du professeur. Ce choix repose sur les principes suivants :

- créer une culture commune chez des étudiants arrivant d'horizons scolaires variés ;
- développer la curiosité des étudiants dans la perspective d'une culture humaniste ouverte sur les problèmes du monde contemporain (questions de société, de politique, d'éthique, d'esthétique) ;
- développer le sens de la réflexion (précision des informations et des arguments, respect de la pensée d'autrui, formation à l'expression d'un jugement personnel) en proposant des œuvres, textes et documents de qualité.

Chaque année, un thème est étudié en deuxième année. L'épreuve s'inscrit dans la perspective de ce thème renouvelé annuellement. Il fait l'objet d'une publication au BO. Cette publication comprend un intitulé, une problématique et des indications bibliographiques qui orientent et délimitent la problématique de chaque thème.

Le thème de deuxième année peut servir de cadre de référence pour le choix des thèmes étudiés en première année.

##### **Expression :**

Une expression efficace à l'oral et à l'écrit suppose un bon niveau de maîtrise des compétences langagières. Les domaines de l'expression orale, en continu et en interaction, de l'écriture argumentative et créative, constituent les objectifs prioritaires. Ils ne peuvent toutefois être travaillés sans s'appuyer sur l'enrichissement des compétences de lecture ni la poursuite de l'étude de la langue (grammaire, orthographe et lexique). Des exercices et situations d'apprentissage variés concourent donc aux objectifs prioritaires : productions écrites très régulières, personnelles et collaboratives, créatives ou argumentatives ; travaux réguliers d'enrichissement et de révision orthographique des productions écrites ; projets concourant à la mise en place de débats ou d'exposés à l'oral, en classe ou sur supports enregistrés ; articulation régulière entre travaux de lecture et travaux d'écriture ; recours régulier aux écrits de travail ; lectures variées, en classe et en autonomie, en favorisant les modalités collaboratives et de projet.



## ANNEXE II

### COMPÉTENCES TRAVAILLÉES DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Cette annexe propose des situations permettant d'acquérir, d'exercer et d'évaluer les compétences dont la maîtrise constitue l'un des objectifs de l'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs.

Ces situations ne constituent pas un catalogue exhaustif, impératif ou chronologique. Le professeur de français définit son projet pédagogique, en déterminant ses priorités et sa progression. Il prend en charge, selon les horaires dont il dispose, les exigences professionnelles propres aux sections où il enseigne et répond aux besoins recensés chez ses étudiants ou ses stagiaires.

Chaque fois que cela est possible, il veille à établir des liens entre l'enseignement qu'il dispense et les enseignements généraux et professionnels que ses étudiants reçoivent dans leur section.

#### **S'exprimer à l'oral en interaction en s'adaptant au contexte**

Dans le cadre des échanges en classe, au sein de travaux en groupe, ou à la faveur de situations spécifiquement proposées (débats préparés, débats interprétatifs), l'attention est portée sur la capacité à écouter et à prendre en considération les idées et les arguments d'autrui, à formuler son approbation, ses réserves ou son désaccord, à présenter, à étayer et à nuancer une opinion personnelle.

#### **S'exprimer à l'oral en continu en s'adaptant au contexte**

En ayant recours à des modalités et supports variés afin que cet exercice, le plus fréquent possible, puisse permettre une progression, les étudiants présentent des projets conduits seuls ou en groupe : restitution d'une lecture, exposé d'une recherche sur un auteur, un thème culturel ou d'actualité, entraînements aux soutenances de rapports de stage, écoute critique de productions orales en vue d'identifier les points et facteurs d'amélioration.

#### **Argumenter à l'écrit**

Si l'argumentation écrite constitue une compétence prioritaire, toutes les situations d'écriture proposées en classe concourent à son développement, y compris celles laissant place à l'écriture créative. Peuvent être envisagés : des débats interprétatifs à l'écrit, selon les modalités et les attendus de l'essai (écriture personnelle, structurée, rendant compte d'une réflexion cohérente et nuancée, mais avec peu de contraintes formelles) ; un travail explicite et constant sur l'écart entre les codes de l'oral et ceux de l'écrit, avec des jeux de transposition de la formulation orale à la formulation écrite et inversement ; des travaux réguliers, parfois collaboratifs, d'amélioration et de révision de productions écrites ; des entraînements qui peuvent s'appuyer sur des situations professionnelles (rencontrées en stage, par exemple).

#### **Recourir efficacement aux écrits de travail**

La capacité à ressaisir rapidement à l'écrit l'essentiel d'un discours entendu ou d'un texte lu, à garder trace à l'écrit d'une réflexion en cours, à planifier un écrit ou une présentation orale, doit être travaillée de manière suivie et parfois par des activités spécifiques : comparaison entre des prises de notes individuelles pour élaborer une synthèse collective ; recours au carnet de lecture pour garder trace des livres lus ou des références et des idées rencontrées, au regard des thématiques du programme.

#### **Comprendre et interpréter un texte**

L'entraînement à la lecture et à la construction du sens est fréquent. Il prend des formes variées : échanges interprétatifs au sein de groupes et présentation d'une lecture collective à confronter avec d'autres, écrits de type analytique et écrits d'appropriation ou d'intervention, temps réguliers de lecture autonome en classe, attention portée à la langue des auteurs.

## Tisser des liens entre des textes

La capacité à établir des liens judicieux entre des textes est travaillée à travers l'analyse, mais aussi par des activités de création de corpus par les étudiants ; des productions orales ou écrites rendent compte régulièrement de lectures comparées.

## Développer une réflexion sur la langue pour améliorer et réviser ses productions écrites et orales

L'étude de la langue relève pleinement du champ de l'enseignement en culture générale et expression. Loin d'être un simple outil, la langue constitue une richesse : sa maîtrise est un atout professionnel et un facteur d'épanouissement personnel et d'insertion professionnelle. Des temps réguliers, même brefs, d'entraînement à la réflexion linguistique et grammaticale, éventuellement à partir de corpus issus de productions des étudiants, concourent à faire percevoir la langue comme un système et visent à renforcer les compétences langagières.

## Mobiliser de manière personnelle une culture commune

Les lectures variées, conduites en classe et hors de la classe, les notes de visites, les conférences font l'objet de travaux individuels ou collectifs d'appropriation afin que les étudiants développent la capacité à convoquer des références pour enrichir leur réflexion personnelle.

### ANNEXE III

#### DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION À L'EXAMEN DU BTS

##### 1. Objectifs

L'objectif visé est de certifier l'acquisition de compétences de lecture et d'expression qui permettent au candidat de communiquer avec efficacité dans la vie courante et dans la vie professionnelle et d'adopter une posture critique, propice à la nuance et à la réflexion, face aux textes et aux discours.

L'évaluation sert donc à vérifier les capacités du candidat à :

- comprendre, interpréter et apprécier des textes de nature variée ;
- tisser des liens entre des connaissances acquises en cours de formation et un texte nouveau ;
- rendre compte d'une culture acquise en cours de formation ;
- raisonner, argumenter, faire part d'une opinion nuancée ;
- formuler ses idées avec clarté et précision.

##### 2. Formes de l'évaluation

Ponctuelle (écrite, durée : 3 heures)

On propose deux à trois documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence au thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.

L'épreuve comporte 2 parties, d'égale importance.

- Première partie : questions portant sur le corpus de textes et documents (partie notée sur 10)  
Le candidat répond de manière nuancée et argumentée à des questions (entre deux et quatre), confrontant les documents et invitant à les interpréter.
- Deuxième partie : essai (partie notée sur 10 points)

Deux sujets d'essai sont proposés aux candidats. Ces sujets sont en rapport avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Les candidats choisissent l'un des deux et le traitent de manière argumentée et nuancée, en s'appuyant notamment sur leurs connaissances personnelles, sur le corpus proposé dans le sujet ainsi que sur les lectures effectuées et les contenus d'enseignement découverts en cours de « culture générale et expression ».



## **Contrôle en cours de formation**

L'unité de français est constituée de deux situations d'évaluation de poids identique qui sont en relation avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS :

- en lien avec l'argumentation à l'écrit ;
- en lien avec la lecture et l'interprétation et avec la production orale en interaction.

### **Première situation d'évaluation (durée indicative : 2 heures)**

Objectif général : évaluer la capacité du candidat à argumenter à l'écrit.

Attendus : le candidat propose un texte clair, cohérent et structuré ; son texte témoigne d'une maîtrise satisfaisante de la langue écrite ; il fait preuve de nuance dans la formulation et dans l'articulation des arguments ; il sait mettre en avant un engagement personnel dans l'argumentation.

Exemple de situation : rédaction de la version finale d'un essai dont le sujet s'inscrit dans le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS, après amélioration de versions préparatoires ; prise de position dans un débat interprétatif sur un texte ou une œuvre ; justification écrite du choix d'un texte ou d'un document iconographique dans un corpus.

### **Deuxième situation d'évaluation (durée indicative : 1heure, dont 20 minutes d'échanges et 40 minutes de préparation)**

Objectif général : évaluer les compétences de lecture et d'interaction à l'oral des candidats.

Attendus : le candidat expose ses idées dans un discours clair, cohérent et structuré ; la langue choisie est adaptée au contexte ; le candidat propose un discours oral et non un écrit lu ou récité ; il fait preuve de nuances et sait mettre en avant la cohérence de sa réflexion ; le candidat sait reformuler le sens global d'un texte complexe (littéraire ou non littéraire) ; il répond à des questions sur des éléments explicites et implicites ; il sait établir des liens avec un texte lu auparavant ; il prend en compte les interventions des autres et sait y articuler les siennes ; il sait formuler son approbation et son désaccord et justifier sa position.

Exemple de situation : des candidats découvrent un texte en même temps, choisi en référence avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS, et échangent, après une lecture individuelle, entre eux et avec l'enseignant.

## ANNEXE 5 – Liste des Groupes de Travail et des Groupes Formation/Action

Objet de travail	Coordonnateur / Coordinatrice	Inspecteur référent
Enseigner le FLS/FLSco en UPE2A	Raphaëlle DOLISI	Hélène MARTINET
Les compétences de compréhension (en interdisciplinarité)	Emmanuelle RABIN	Agnès HUGENELL
La maîtrise de la langue, un pilier de la réussite des élèves	Micol MARCINNO	Valentin RIETZ
<u>D</u> ifférencier au quotidien ses cours de français au collège et au lycée pour faire progresser les élèves. (Groupe Haut-Rhin collège/lycée GT/lycée professionnel)	Isabelle LACOURT	Hélène MARTINET
La différenciation, un geste professionnel.	Claire CAKPO	Hélène MARTINET
Le(s) métier(s) de tuteur (Groupe inter-catégoriel et inter- disciplinaire).	Claire CAKPO	Hélène MARTINET
Les LCA au cœur des apprentissages des savoirs fondamentaux.	Kevin NIETO	Christophe BOUCHOUCHA Valentin RIETZ
Enseigner le français au lycée depuis 2019.	Elodie DALY	Hélène MARTINET Valentin RIETZ
Commission pour le numérique en Lettres.	Nicolas BANNIER	Agnès HUGENELL Valentin RIETZ

## ANNEXE 6 – Répartition des dossiers entre les IA-IPR

<b>Dossiers disciplinaires (pilotage des enseignements, formation continue)</b>	Lecture, écriture	Agnès HUGENELL
	Oral	Hélène MARTINET
	Maîtrise de la langue	Valentin RIETZ
	Langues et cultures de l'Antiquité Français et culture antique	Christophe BOUCHOUCHA Valentin RIETZ
	Humanités, littérature et philosophie	Valentin RIETZ
	Cinéma-audiovisuel	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
	Théâtre	Christophe BOUCHOUCHA
	Numérique	Valentin RIETZ / Agnès HUGENELL
<b>Pilotage des examens</b>	DNB	Valentin RIETZ Agnès HUGENELL
	EAF	Hélène MARTINET
	Baccalauréat franco-allemand	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Valentin RIETZ
	Baccalauréat européen	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
	Spécialité HLP	Valentin RIETZ
	Spécialité LLCA	Christophe BOUCHOUCHA / Valentin RIETZ
	Spécialité CAV	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
	Spécialité Théâtre	Christophe BOUCHOUCHA
	Grand Oral	Hélène MARTINET
	BTS	Agnès HUGENELL
	DELF	Hélène MARTINET
	CFG	Hélène MARTINET
<b>Abibac</b>		Christophe BOUCHOUCHA
<b>Certifications complémentaires</b>	LCA	Christophe BOUCHOUCHA / Valentin RIETZ
	Cinéma-audiovisuel	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
	Théâtre	Christophe BOUCHOUCHA
	Français langue seconde	Hélène MARTINET
<b>Concours internes</b>	CAPES interne	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Marie WIEDER (coordination)
	Agrégation interne (LM)	Agnès HUGENELL Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Cécile MERCKEL (coordination)
	Agrégation interne (LC)	Christophe BOUCHOUCHA Valentin RIETZ Nicolas BANNIER (coordination)
<b>Formation initiale, relations IPR/INSPE Suivi des professeurs stagiaires</b>		Valentin RIETZ Selon répartition communiquée aux tuteurs.
<b>Recrutement, formation et suivi des professeurs contractuels</b>	Lettres modernes (Bas-Rhin)	Agnès HUGENELL Hélène MARTINET Valentin RIETZ
	Lettres modernes (Haut-Rhin)	Agnès HUGENELL Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Marie WIEDER (CMI)
	Lettres classiques	Christophe BOUCHOUCHA / Valentin RIETZ
<b>Missions transversales</b>	Accueil et scolarisation des élèves allophones (CASNAV)	Hélène MARTINET
	Prévention de l'illettrisme	Hélène MARTINET
	Plan français	Agnès HUGENELL
	Devoirs faits	Agnès HUGENELL
	Évaluations nationales	Agnès HUGENELL
<b>Mobilité internationale, Écoles européennes</b>		Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE